



EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS EN SECTION ET EN CONTINUITE DE DIRECTION

Filière médico-Sociale – Catégorie A – temps plein

Au sein de la Direction Générale Adjointe « Vie locale », sous la responsabilité de la directrice de la crèche Jean Bernard vous aurez pour mission de :

- Participation à l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et la réflexion autour du projet pédagogique dans sa déclinaison quotidienne
- Assure la coordination pédagogique et la cohérence du projet pédagogique
- Accueil des enfants, des familles ou substituts parentaux
- Animation, mise en œuvre et évaluation des activités ludiques et éducatives
- Participation au bien-être, au confort et aux soins d'hygiène des enfants
- Assure la continuité de la fonction de direction

Compétences attendues :

- Connaissances des besoins et du développement physique, moteur, et affectif du jeune enfant,
- Capacités d'animation et d'impulsion d'une équipe, capacités d'organisation d'actions éducatives et ludiques, d'aménagement des lieux de vie,
- Capacités à l'observation de l'enfant, la réflexion et l'analyse, à la parole et l'écoute dans la communication et les relations avec les jeunes enfants, les parents, l'équipe et la hiérarchie,
- Capacités de mise en application des décisions en référence aux projets social et éducatif en cohérence avec le projet pédagogique,
- Technique de communication : écoute, communication, transmission

Qualités requises :

- Savoirs faire et savoirs être
- Sens du service public
- Aptitude au travail en équipe
- Compétences relationnelles
- Aptitude à l'animation d'un projet, en lien avec une équipe
- Capacité d'adaptation
- Respect des règles de discrétion professionnelle
- Ponctualité et assiduité

Diplômes requis :

- Diplôme d'état d'Educateur de jeunes enfants

Conditions de travail :

Durée hebdomadaire de travail : 37h30

Lieu : Crèche collective Jean Bernard

Poste à pourvoir en septembre

Si cette offre vous intéresse, merci d'adresser votre candidature au service des Ressources Humaines drh@mennecey.fr **au plus tard le 10 août 2023**